

Chers élèves de Georges-Vanier,
Voici les nouvelles du mois.

Unis dans la diversité, ensemble dans l'apprentissage !"

Chers élèves,

Ce journal est le vôtre ! Il est le reflet de vos idées, de vos passions et de vos talents. Continuez à vous engager, à partager vos pensées et à inspirer ceux qui vous entourent. N'oubliez jamais que vous avez tous un pouvoir incroyable : celui de créer, d'apprendre et de grandir ensemble. Soyez fiers de ce que vous accomplissez, et continuez à rêver grand

!

Avec toute notre admiration, l'équipe de la direction

Évènement ce mois-ci

- 4 février sortie secondaire 1
 - 11 février sortie secondaire 2
 - 14 février Saint-Valentin (Journée couleur)
 - 18 février sortie AMPLI - Oraliste
-

Quoi retenir

La journée couleur est 1\$ payable en argent comptant

Pour la journée classe neige, vous devez avoir rempli et remis la feuille avant la date limite.

Vous devez avoir un lunch froid, des vêtements chauds et de rechange. Vous allez être à l'extérieur toute la journée!

Pendant la semaine de la Saint-Valentin, il y aura plusieurs activités comme une distribution de muffins, de fleurs et de cartes. De plus, il y aura des dessinateurs caricaturiste pour vous dessiner.

Thème du mois

Amour et culture

Élection du conseil d'élèves

Il y a encore des places à combler, donc si ça t'intéresse et que tu aimes prendre la parole vient me voir au B-138.

Voici les élu(e)s du conseil :

- Président : Romain Gallego 501 (CÉ)
 - Vice-Présidente : Juliet Konama 504
 - Secrétaires : Ama Grace Kpoka 552 - Jeramy Uthayakumar 551
 - Animatrice : Nada Banini 251 - Derek Estrada Sevilla
 - Trésorier : Nolan Utzmann 552 (CÉ)
 - Remplaçantes : Mbenza Maria Pemba Nkongo 504 - Farhat Ul Ain Malik 251
 - Représentant sec 1 : Hubert Bélanger-Lavoix 151, Nermine Doghmi 151
 - Représentantes sec 2 : Ines Belkacemi 251
 - Représentant sec 3 : Dima Hamid 352
 - Représentant(e)s sec 4 : Joymarie Sos 451 - Antoine Noel 452 - Serine Hannaa Farsi 402
 - Représentantes sec 5 : Halimatou Barry 551 - Marie Michelle Mututi 552
-



Élection du conseil d'élèves

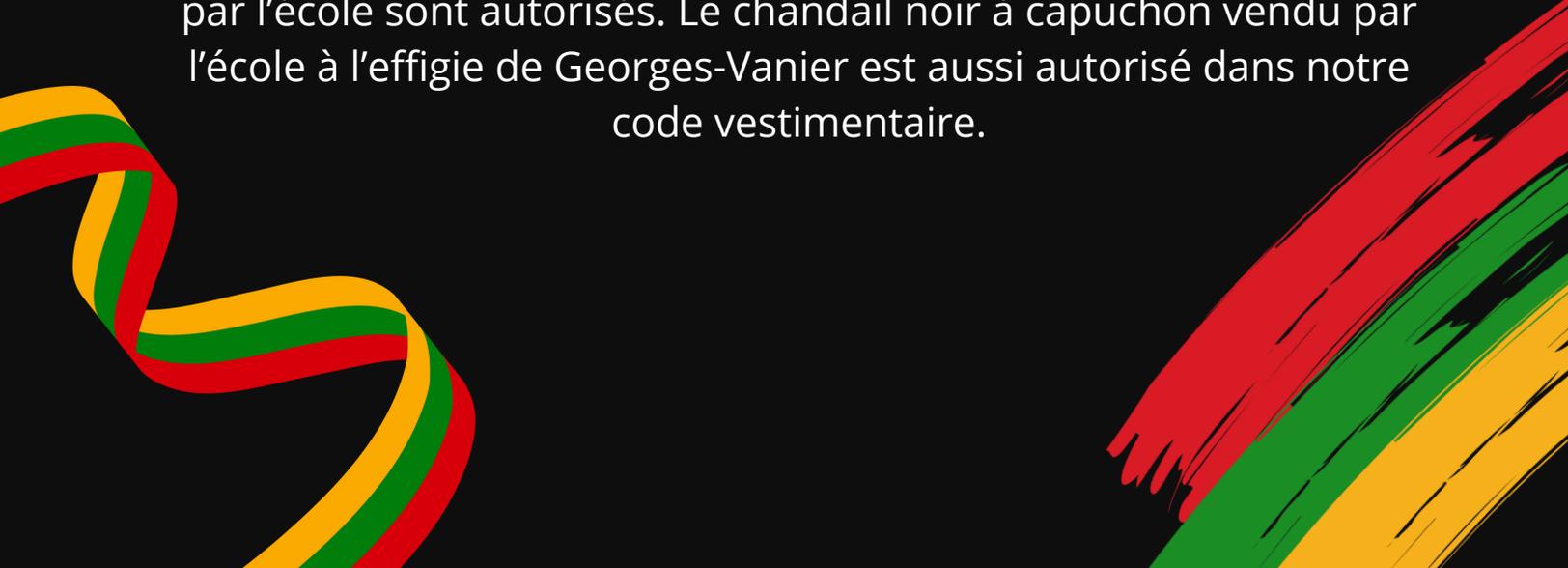
Il y a encore des places à combler, donc si ça t'intéresse et que tu aimes prendre la parole vient me voir au B-138.

- Représentant Accueil : Aucun
- Représentant Oraliste : Aucun
- Représentant AMPLI : Aucun
- Représentant FMS-FTP : Aucun

Rappel code vestimentaire

Tout élève qui est scolarisé à Georges-Vanier doit respecter le code vestimentaire en tout temps à l'intérieur de l'école. Le chandail et la veste avec le logo de l'école ainsi que le pantalon noir uni sont les vêtements de base obligatoires en tout temps.

Le chandail et la veste peuvent être achetés chez notre fournisseur ou à notre friperie. Le pantalon noir uni peut être acheté à l'endroit de votre choix; seuls les vêtements approuvés par l'école sont autorisés. Le chandail noir à capuchon vendu par l'école à l'effigie de Georges-Vanier est aussi autorisé dans notre code vestimentaire.





1er avertissement : une trace est laissée dans l'agenda confirmant le non-respect de la Politique vestimentaire et il y aura un prêt d'un vêtement de remplacement

2e avertissement : les parents/tuteurs seront informés de la récidive et il y aura un prêt d'un vêtement de remplacement

3e avertissement : retour à la maison et rencontre avec l'élève, un parent et un intervenant de l'école ainsi que la direction adjointe du niveau.

Liste des références (Qui aller voir?)

T.E.S Sec 1 Local B329
T.E.S Sec 2 Local B329
T.E.S Sec 3 Local B218a
T.E.S Sec 4-5 Local B313
Conseillère en orientation Local B129
Surveillant Local B145b
CEJ Local B138
Pact de Rue Local B127
Perspective Jeunesse Local B127
Infirmière Local B115
Orthopédagogue B112 - B114
Psychoéducateur 1-2-Ampli-Oraliste
Psychoéducateur 3-4-5-Accueil
Psychologue A201
Technicienne en loisir Local B138

